



lire
aujourd'hui

La Tribune

jeudi
SHERBROOKE
13 août 1998
89e ANNÉE - No 148
0,65 (WEEKEND: 1,75\$) Plus taxes

CHRYSLER Plymouth

MAGOG CONCEPT CHRYSLER
617, BOUL. BOURQUE, OMERVILLE
(819) 843-3380 42159

Jeep Dodge Camions Dodge

Ramenez le préposé
aux parcomètres!



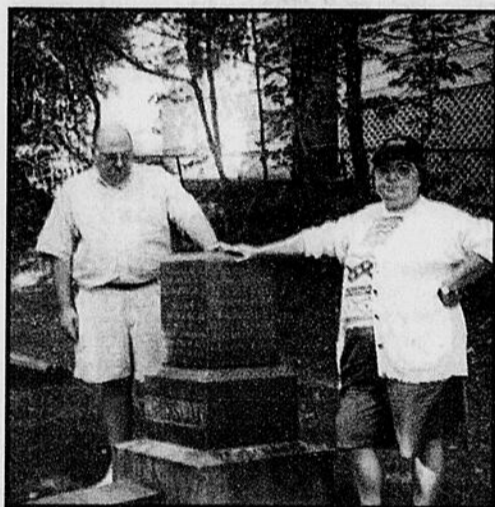
Des
marchands
vont
lancer un
ultimatum
à la Ville
(A3)

Richmond serre
les coudes

Une
campagne
est lancée
pour le
jeune
Nicolas
Marchand
(B1)



Vandalisme au
cimetière St. Peter's



19 pierres tombales
renversées (A5)

Ligne à 735 kV



Le comité de citoyens
veut la tête du
ministre Chevrette (A6)



Les ambulanciers transportent le corps du jeune cycliste mort instantanément après avoir glissé sous le camion. La victime n'a pas eu le temps de réagir lorsque le lourd véhicule a surgi de la ruelle Daigle pour s'engager sur la rue Galt.

UNE MORT ATROCE

Un cycliste de 14 ans se tue en percutant un camion

Pierre SAINT-JACQUES
Sherbrooke

Un jeune cycliste de 14 ans, Ian Beausne, de Rock Forest, a connu une mort atroce et instantanée quand son vélo s'est engouffré sous un camion à 12 roues, vers 11 h 15 hier, ruelle Daigle et rue Galt Ouest, à deux pas de la rue Saint-Antoine, dans le quartier Centre-Sud de Sherbrooke.

L'enfant roulait sur le trottoir en sens inverse de la circulation. Le camion s'apprêtait à quitter la ruelle Daigle, une toute petite rue aménagée entre deux immeubles à logements, quand l'accident s'est produit.

Il s'est écoulé près de sept heures avant que la police réussisse à identifier la jeune victime qui n'avait en sa possession aucun papier d'identité. Les enquêteurs s'étaient tournés vers les médias en fournissant une description des vêtements et de la bicyclette dans l'espoir de retracer les parents.

Vers 18h30, la mère du jeune adolescent, qui s'inquiétait du retard de son fils à l'heure du souper, a communiqué avec les policiers qui lui ont appris l'horrible nouvelle.

«Un accident tout à fait bête...»

«J'étais passagère dans la voiture de ma cousine. Elle venait me reconduire à la maison. Nous attendions justement que le camion quitte la ruelle pour y pénétrer» a raconté Mme Francine Cyr qui, en compagnie de sa cousine Julienne Poulin, a assisté impuissante à l'horrible tragédie.

«Le petit bonhomme filait passablement vite et il regardait de l'autre côté de la rue Galt. Quand il s'est ramené la tête devant son vélo, il était trop tard. Il était déjà rendu sur le camion. Il a glissé sous le camion et une roue lui a passé sur la tête. Ce n'est pas la faute du camionneur; il n'a rien à se reprocher. C'est un accident tout à fait bête.»

Les premiers intervenants, notamment le po-

licier Yves Rancourt, du Service de police de la région sherbrookoise et les hommes du lieutenant Jean-Charles Doyon, du Service de protection contre le feu de Sherbrooke, savaient qu'il n'y avait plus rien à faire pour le jeune cycliste.

«C'est une des scènes les plus pénibles auxquelles j'ai assisté», a résumé le Lt Doyon. Sentiment partagé par tous les secouristes et les policiers qui ont envahi le site de la tragédie, d'une part pour protéger la scène tant que les enquêteurs et les techniciens n'auront pas complété toutes les expertises (croquis, mesures, relevé de la configuration des lieux, clichés...) et d'autre part pour détourner la circulation sur d'autres artères.

La portion de la rue Galt, entre les rues Alexandre-Olivier-Larocque et la rue Belvédère, a donc été interdite à toute circulation durant plus d'une heure.

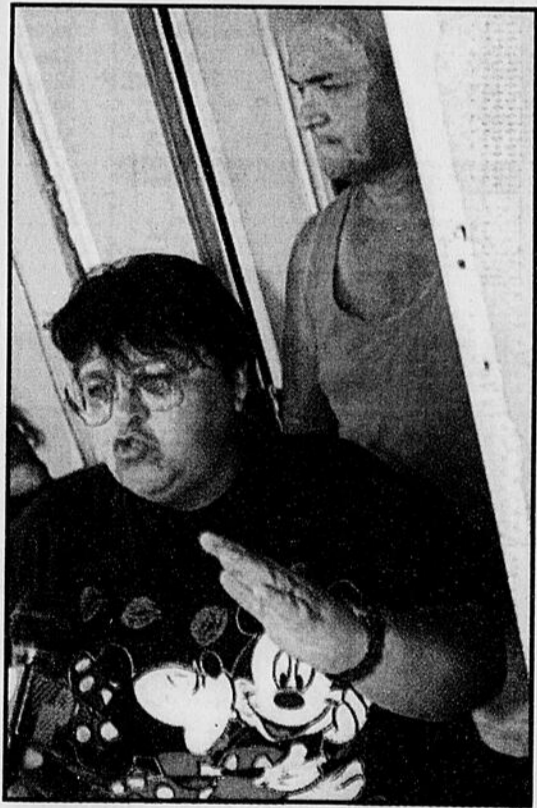
Précisons que depuis deux jours environ, la Ville de Sherbrooke effectue des travaux de réaménagement du parc Dufresne. Dans un dessein d'agrandissement, on doit y faire du remplissage de terre.

Les camionneurs pour se rendre sur le site du parc empruntent la ruelle Daigle pour leurs allées et venues. Hier, lors de la tragédie, c'était le premier voyage de terre de la journée que l'on venait de faire.

M. Florent Denault, le conjoint de Mme Cyr, s'est demandé pourquoi on n'avait pas fait appel à un signaleur, étant donné l'étroitesse de la ruelle, l'abondante circulation sur la rue Galt et la présence de toute une marmaille dans ce quartier où se voient les parcs Dufresne et Camirand.

C'est sur cette question que devaient se pencher les autorités policières et municipales.

Il ne se produit pas beaucoup de tragédies de circulation, annuellement, dans les limites de la Ville de Sherbrooke. Voilà qu'en moins de cinq jours, sont survenues les deux premiers accidents de l'année 1998: un motocycliste de 22 ans, rue Bowen, vendredi soir dernier et le jeune cycliste, hier, rue Galt Ouest.



Le petit bonhomme filait passablement vite et regardait de l'autre côté de la rue Galt. Quand il s'est ramené la tête, il était trop tard», a raconté Francine Cyr qui a été témoin de l'accident. Derrière elle, son conjoint, Florent Denault, s'est demandé pourquoi il n'y avait pas de signaleur pour aider les camionneurs à quitter l'étroite ruelle Daigle.

La sécurité du chantier
sera revue (A5)

Météo / A2

SOLEIL

25

5h45 19h57

14 août 22 août 30 août 06 sept



Voir et Vivre
Sherbrooke

Suggestion du jour

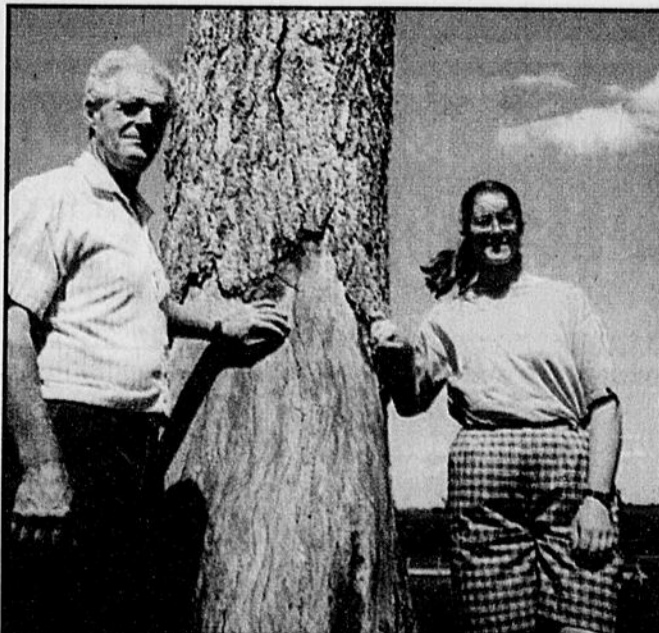
de La Tribune

le jeudi 13 août 1998

POUR VOIR LE MONDE D'UN AUTRE OEUIL Profitez du Festival des Traditions du monde de Fleurimont. Quatre jours de festivités et de réjouissances interculturelles. Activités pour toute la famille. Du 13 au 16 août au Centre Julien-Ducharme.

Renseignements: 821-1919

En collaboration avec la SDERS-Tourisme



Mario
sur la route

Un vieil
orme veille
sur la
ferme des
Pépin (A2)



Mario
sur la route

Un vieil orme mort veille sur la ferme des Pépin

Warwick

Un arbre mort peut être d'une beauté artistique surprenante. L'orme d'une vingtaine de mètres devant lequel je me suis retrouvé tout à fait par hasard, perdu quelque part dans un chemin de terre de Warwick, en impose encore à quiconque lève les yeux en sa direction. Pourtant, cet arbre a perdu la vie il y a trois ans déjà. L'orme séché, sans feuille, dont le tronc est dévoré par les champignons, n'en continue pas moins de trôner, tel un roi vieillot, au beau milieu de la ferme des Pépin, dans le rang des Buttes, à Warwick. Et, parole d'Isabelle Pépin, ce n'est que lorsqu'il acceptera lui-même de tirer sa révérence, de finalement plier l'échine, que l'orme plus que centenaire disparaîtra. Pas question de précipiter son départ; cet arbre a une trop grande valeur sentimentale.

«Si ça n'avait pas été de ma mère et moi, l'orme aurait déjà disparu du paysage», lance Isabelle en jetant, avec un petit sourire aux lèvres, un regard à peine malicieux en direction de son père Martial. Celui-ci lui retourne timidement le sourire.



Photo La Tribune, Mario Goupil

L'orme d'une vingtaine de mètres devant lequel je me suis retrouvé tout à fait par hasard, perdu quelque part dans un chemin de terre de Warwick, en impose encore à quiconque lève les yeux en sa direction, bien qu'il soit mort depuis déjà trois ans. Martial Pépin, alors propriétaire de la ferme du même nom, aurait bien voulu l'abattre mais Isabelle et sa mère ont dit non. «Pour moi, cet orme, c'est le souvenir de mon grand-père Albert», explique Isabelle Pépin.

«Cet arbre a été emporté par la maladie de l'orme il y a trois ans, explique Martial Pépin. Comme il constitue un obstacle lorsque vient le temps de faucher ou de travailler au champ, j'aurais voulu le faire disparaître.»

Sauf que ses deux associées du temps, son épouse Thérèse et sa fille cadette Isabelle, s'y sont vivement opposées. J'ai bien dit «du temps», puis cette année, Isabelle s'est portée acquéreur de la ferme familiale. La ferme pépinoise, comme on l'a baptisée,

demeure donc dans la famille pour une quatrième génération. C'est son arrière-grand-père, Joseph «Pit» Pépin qui fut le premier à posséder et exploiter ce lopin de terre en 1912.

«Pour moi, cet orme, c'est le souvenir de mon grand-père Albert», explique Isabelle Pépin, qui n'a que 28 ans.

Du même coup, elle exhibe une photographie de son grand-papa prise alors qu'il se trouvait à l'ombre de l'orme majestueux, pétant de santé à l'épo-

que. Sur cette photo, son grand-père regarde au loin en direction de la ferme familiale. Lorsque Isabelle prend le temps de s'arrêter pour contempler l'arbre qui se trouve seul au milieu de la prairie, elle dit revoir son grand-père maintenant décédé. C'est pourquoi elle souhaiterait que le vieil orme ne disparaisse jamais du paysage.

«Ma femme et ma fille se disent: tout à coup qu'il ne serait pas vraiment mort...», renchérit, sourire en coin, Martial Pépin.

«Tant qu'il ne tombera pas, on ne le coupera pas», insiste Isabelle.

La nature étant ce qu'elle est, l'orme ne pourra résister éternellement. En ce sens, la tempête de verglas de janvier dernier l'a sérieusement hypothéqué. A tout moment des branches se brisent et s'écrasent au sol. Il n'y a maintenant que les cornelles et les hiboux qui vont s'y percher. Les vaches, qui se sont longtemps réfugiées dans l'ombre de son feuillage, ne le regardent même plus.

Même s'il a passé les guides à sa fille, Martial Pépin n'en continue pas moins d'épauler cette dernière sur la ferme, où il réside toujours en compagnie de son épouse, Thérèse. L'homme de 63 ans est visiblement fier que l'une de ses trois filles ait choisi d'assumer la relève.

«La ferme, c'est ma vie. On reste donc ici pour donner un coup de main à Isabelle», dit-il.

Isabelle a suivi son cours en agriculture au Cégep de Victoriaville. La ferme, elle a ça dans le sang, comme ses parents. Pas question pour elle de faire autre chose dans la vie.

D'ailleurs, la ferme pépinoise qui s'étend sur 155 acres et qui compte un troupeau d'une centaine de têtes, dont 45 vaches, jouit d'une enviable réputation, non seulement à Warwick, mais à la grandeur de tout le Québec. Ses vaches Holstein ont valu de multiples prix et récompenses à ses propriétaires.

Dorénavant, Martial Pépin pourra se la couler plus douce. Il consacra bientôt ses énergies à la relance l'érablière familiale située juste de l'autre côté du champ de l'orme.

«Ma fille n'aime pas ça, l'érablière. Alors je vais y voir. On a présentement 1000 entailles et il y a toujours la possibilité de grossir. Plus tard, quand nous ne serons plus là, il sera toujours possible pour elle de la louer», lance le paternel.

Qui sait, c'est peut-être la cinquième génération des Pépin qui héritera des clés de l'érablière et de la ferme pépinoise?

Mario GOUPIL

loto-québec résultats

6/49 Tirage du 98-08-12

15 16 38 39 41 45

Numéro complémentaire: 8

4/9 Tirage du 98-08-12

1 12 15 24 32 38

Numéro complémentaire: 29

GAGNANTS	LOTS	1 000 000,00 \$
6/6	0	1 000 000,00 \$
5/6+	2	25 000,00 \$
5/6	16	500 \$
4/6	893	50 \$
3/6	16 661	5 \$

Ventes totales: 464 057,00 \$

Banco Tirage du 98-08-12

2 5 10 11
15 18 22 23
25 27 35 38
43 44 45 51
53 61 63 64

Extra Tirage du 98-08-12

NUMÉRO 848878

Quotidienne Tirage du 98-08-12

3 4
964 1225

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec
Les modalités d'encasement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Imacom-Daguerre, François Latrance
Les jeunes artistes de Sherbrooke s'en sont donnés à cœur joie hier, au Parc Goyette, où ils ont maintenant un mur réservé strictement à eux. «C'est un projet-pilote et selon ce que les jeunes nous ont dit cela pourrait permettre de réduire le nombre de graffiti ailleurs sur les bâtiments», a soutenu Charles Racine, coordonnateur du projet MACADAM J et travailleur de rue.



Un mur pour les artistes du graffiti

Un projet-pilote au parc Goyette

Jérôme DUSSAULT

Sherbrooke

Des graffiti embellissent maintenant le Parc Goyette sur le boulevard Alexandre à Sherbrooke, près des limites d'Ascot où de jeunes artistes ont pu s'exprimer sans crainte de représailles ou pire encore, de voir leur travail anéanti le lendemain par le passage de peintres beaucoup plus conservateurs, comme des employés municipaux par exemple.

L'inauguration d'un mur réservé spécialement à ces artisans rebelles servait aussi de prétexte à une importante fête, hier, dans le parc Sherbrookoise. Organisé par la Coalition sherbrookoise pour le travail de rue, l'événement se voulait une occasion pour les jeunes de participer à des concours de danse au son d'une disco-mobile et de manger quelques hot-dogs offert gratuitement.

Le projet de cet espace se veut l'aboutissement d'un long processus mené par les intervenants de la Coalition. «On a d'abord fait un travail de sensibilisation auprès des jeunes et on leur a fourni de la peinture blanche pour cacher les graffiti qui existaient sur le bâtiment dans le parc. On leur a alors promis qu'ils auraient ensuite un mur spécialement destiné à la pratique de leur art», soutient Charles Racine, travailleur de rue au sein de la coalition et coordonnateur de MACADAM J, l'autobus qui sillonne les rues de Sherbrooke pour aller à la rencontre de la clientèle de l'organisation.

Le but ultime est évidemment de faire diminuer le nombre de graffiti dans les endroits où ce n'est pas permis, ce qu'il est confié d'atteindre. «Comme c'est un projet-pilote, si cela fonctionne bien ici, on fera les démarches pour l'étendre à d'autres parcs.»

À en juger par les propos des quelques artistes, l'objectif a de bonnes chances de se réaliser. Michaël Renaud, un adolescent de 17 ans qui a une certaine expérience dans le domaine de l'art délinquant fait partie de ce nombre. «Maintenant qu'il y a cet espace, ceux qui sont logiques vont arrêter d'en faire ailleurs», de débiter le jeune homme de l'est de la ville. Il ajoute que la raison derrière ses gestes est de s'exprimer et non de défier la loi, comme c'est malheureusement le cas d'un certain nombre pour qui cette initiative changera vraisemblablement bien peu de choses.

Il faut toutefois ajouter que bon nombre de peintres qui se sont exercés, hier, n'avaient rien des malfaiteurs qui vandalisent habituellement la propriété d'autrui.

MÉTÉO La Tribune



LaTribune 564-5450

...une publicité qui marche!

Victoriaville 25/11
Drummondville 25/11
Valcourt 25/10
Magog 25/10
Lac-Mégantic 25/10
Sherbrooke 25/10
Opatook 25/10

HUMIDEX
26

25 PRÉC. 0	10 PRÉC. 10	27 13 PRÉC. 10	27 13 PRÉC. 30	27 13 PRÉC. 40
QUÉBEC		INDICE UV		
Chicoutimi Sol 24/11	Québec Sol 24/12	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10		
Gaspé Sol 20/9	Rimouski Sol 21/13	60 30 20 15		
Iles-de-la-Mad. Ave 17/13	St-Georges Sol 24/12	CANADA		USA
La-Grande Ave 23/11	Sept-Îles Sol 20/10	Charlottetown Var 18/12	Régina Var 28/12	Boston Sol 24/13
Lac-St-Jean Sol 23/10	Trois-Rivières Sol 25/14	Edmonton Nua 23/10	St-John's Deg 20/14	New York Sol 24/14
Montréal Sol 26/15	Val-d'Or Sol 25/14	Fredericton Sol 23/10	Toronto Sol 27/14	Plattsburg Sol 24/9
		Halifax Sol 19/12	Victoria Sol 26/13	Portland Sol 24/12
		Ottawa Sol 26/14	Winnipeg Var 29/12	Concord Sol 23/11
		LE MONDE		Providence Sol 24/13
		Athènes Sol 34/21	Mexico City Sol 23/10	Washington Sol 29/17
		Beijing Sol 35/25	Moscou Var 17/8	Berlin Sol 31/23
		Berlin Sol 35/25	Paris Sol 24/10	Myrtle Beach Sol 31/23
		Hong Kong Sol 33/27	Port-au-Prince Sol 33/28	Montego Bay Sol 33/27
		Lisbonne Sol 29/18	Rome Sol 34/21	Orlando Sol 34/24
		Londres Sol 27/14	Tokyo Ora 31/29	Puerto Plata Sol 33/28
		DESTINATIONS SOLEIL		Tampa Ora 34/24
		Acapulco Ora 34/23	La Havane Ora 32/25	West Palm B Ora 33/26
		Bermudes Ora 32/26	Martinique Sol 32/25	
		Cancun Ora 34/26	Myrtle Beach Ora 31/23	
		Caracas Sol 34/26	Montego Bay Sol 33/27	
		Freeport Ora 33/27	Orlando Ora 34/24	
		Fl Lauderdale Ora 33/27	Puerto Plata Sol 33/28	
		Honolulu Ven 30/23	Tampa Ora 34/24	
		Key West Ora 30/28	West Palm B Ora 33/26	

© Services Commerciaux MM 1998

INDEX

Arts:.....C-5
Bandes dessinées:.....B-11
Chez nous:.....B-1
Décès:.....B-13
Économie:.....B-3
Louise Vézina:.....B-7
Messier en liberté:.....B-8
Opinions:.....A-4
Petites annonces:.....B-10
Sports:.....C-1
Vivre:.....B-7

Page Internet: <http://www.latribune.qc.ca>
Courriel électronique: redaction@latribune.qc.ca
Télécopieur de la rédaction: 564-8098

BEAU TEMPS, MAUVAIS TEMPS

PLUS DE 115 000 LECTEURS

PAR JOUR VOIENT CETTE ANNONCE

RÉSERVEZ VOTRE ESPACE DÈS MAINTENANT

564-5450 LaTribune

TÉLÉPHONES	LIVRAISON	ABONNEMENTS
Petites annonces: 564-0999 Publicité: 564-5450 Rédaction: 564-5454 Abonnements: 564-5466 ENVOI DE PUBLICATION: Enregistrement No 0529168	Camelots et camelots motorisés Prix de vente.....3,52 \$ T.P.S.....25 \$ T.V.Q.....28 \$ Coût à l'abonné.....4,05 \$	Abonnement payé à l'avance: 1 an 165,17 \$ 11,56 \$ 13,26 \$ 189,99 \$ 6 mois 88,00 \$ 6,16 \$ 7,06 \$ 101,22 \$ 3 mois 45,00 \$ 3,15 \$ 3,61 \$ 51,76 \$ 1 mois 25,00 \$ 1,75 \$ 2,01 \$ 28,76 \$

AUX ÉTATS-UNIS ET AUTRES PAYS 1 an 700,00\$, 6 mois 410,00\$, 3 mois 265,00\$, 1 mois 130,00\$

«La Tribune» est sociaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audif Bureau et Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuters, Agence France-Presse. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

LE PRÉPOSÉ AUX PARCOMÈTRES «RETIRÉ» À CAUSE DE SA BONTÉ...

Les protestations de marchands fusent

Gilles FISETTE

Sherbrooke

Ou la Ville de Sherbrooke réintègre Michel Ladouceur dans ses fonctions de préposé au stationnement ou les parcomètres sortent du centre-ville.

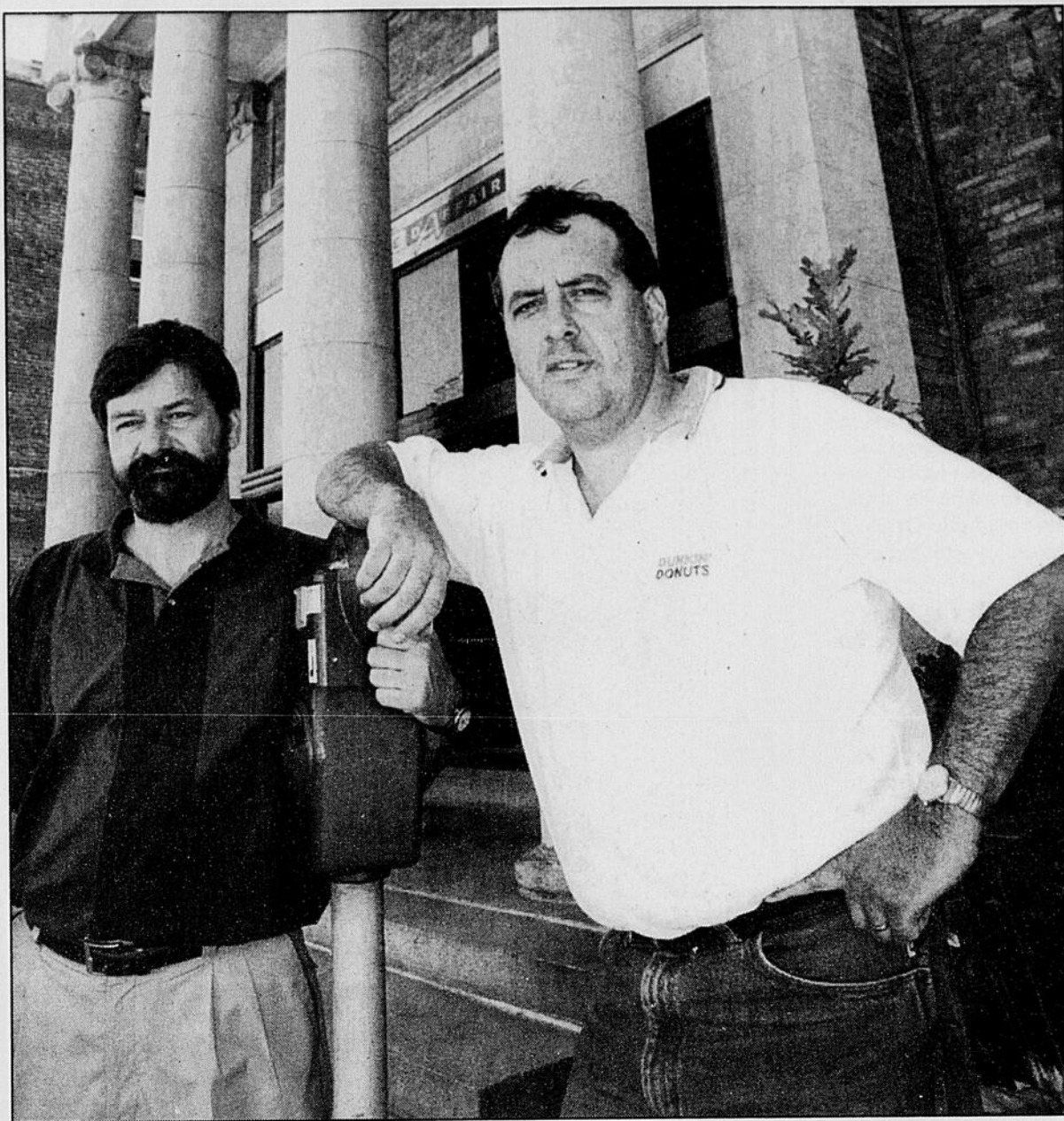
C'est cet ultimatum que des commerçants dont le propriétaire du Dunkin Donuts et administrateur de la SIDAC, Alain Talbot, entendent servir à la Ville de Sherbrooke tant leur colère était vive, hier matin, à la lecture du texte dans *La Tribune* relatant la mésaventure vécue par M. Ladouceur.

Ce préposé au stationnement, pris en flagrant délit par la greffière de la Cour municipale, Suzanne Crevier, s'est vu reprocher son trop grand humanisme dans la distribution des billets de contravention. A la demande de la Ville, son employeur, l'agence Pinkerton l'a affecté à de nouvelles fonctions qui supposent une réduction de la semaine de travail.

Hier, un mouvement de sympathie guère courant s'est immédiatement déclenché et nombreuses sont les personnes qui ont voulu intervenir en sa faveur. Un hôtelier de Lennoxville, Jean-Paul Bolduc, a expliqué que ce préposé ne passait pas inaperçu à cause de sa gentillesse, son dynamisme. «Il projetait une image très favorable de la Ville au centre-ville et on le tasse pour cela, c'est incroyable», a-t-il lancé en disant être prêt à lui offrir des heures de travail à son établissement, le motel La Marquise.

Selon Marcel Chagnon, le propriétaire de La Jonquille, «la Ville ne peut sûrement pas reprocher à ce préposé de ne pas faire son travail. Il en donnait des contraventions. Sauf qu'il travaillait de façon intelligente. Il ne faisait pas comme d'autres préposés qui restent au côté du parcomètre et qui attendent que le temps expire. Lui, il regarde avant de donner une contravention».

De son côté, M. Talbot a déclaré que «la Ville rit peut-être aujourd'hui (hier) mais elle va le ravalier car nous sommes déterminés à intervenir dans



Le propriétaire du Dunkin Donuts et administrateur à la SIDAC, Alain Talbot (à droite), signale que des commerçants sont fermement décidés à obtenir de la Ville de Sherbrooke le retour du préposé au stationnement Ladouceur. Aux yeux du conseiller Serge Paquin (à gauche), toute l'affaire devrait être l'occasion de clarifier que l'objectif des parcomètres a toujours été de favoriser un roulement de la clientèle au centre-ville et non pas de recueillir des amendes.

ce dossier... Ils vont le réintégrer dans ses fonctions, c'est clair comme de l'eau de roche... Nous avons donné notre accord pour l'installation de parcomètres au centre-ville mais si c'est pour ce genre d'attitude, la Ville va les enlever... Ce que nous voulons, c'est que la Ville fasse preuve de tolérance dans l'application du règlement, qu'on ne donne pas des contraventions à tour de bras pour en donner, que l'on donne du centre-ville une image accueillante...»

«Il projette une excellente image»

Marcello Mecatti, fils d'un restaurateur du centre-ville, est également intervenu en faveur de M. Ladouceur.

«Je le connais depuis longtemps et c'est un préposé très honnête, toujours souriant. Il projette une excellente image pour le centre-ville. Il ne fait pas fuir la clientèle comme le zèle de certains préposés le fait. Moi, j'ai perdu des clients parce que des préposés ont agi sans discernement. Ils ont donné des contraventions à des gens qui s'étaient absentes quelques minutes, le temps de faire du change pour le parcomètre, justement... L'attitude de M. Ladouceur est remarquable et j'aimerais qu'on le réintègre dans ses fonctions», a-t-il déclaré.

Le maire Perrault commande un rapport complet

Sherbrooke (GF)

Après avoir pris connaissance de l'histoire de Michel Ladouceur, le maire de Sherbrooke, Jean Perrault, a immédiatement demandé un rapport du directeur du service impliqué et que ce dernier soit soumis lors de la prochaine rencontre du comité exécutif.

«Pour l'instant, je ne veux pas commenter la situation, je n'en savais rien jusqu'à ce que je lise l'article du journal. Je veux avoir les faits avant de les commenter», a d'abord expliqué le maire, joint par téléphone, hier.

Il a enchaîné en disant que son premier geste, hier matin, a été de demander un rapport complet.

«Ce rapport sera étudié lors de la prochaine réunion de l'exécutif, mardi prochain. Nous verrons alors s'il y a des gestes à poser», a dit M. Perrault.

«J'ai été surpris de ce que j'ai lu mais je ne connais pas le contexte global. Aussi, je ne peux en parler davantage.»

1,5 contravention à l'heure

Selon les informations obtenues, hier, les préposés au stationnement doivent rencontrer des quotas de contraventions à émettre à chaque heure, à chaque jour. Ce quota a été fixé à 1,5 contravention à l'heure. Pour une journée normale de travail, un préposé doit donc émettre au moins douze ou treize contraventions pour rencontrer son quota personnel.

Selon le conseiller du centre-ville, Serge Paquin, il n'y aurait pas de quotas d'exigés par les services municipaux. Selon lui, le mouvement de sympathie des commerçants à l'endroit de M. Ladouceur n'est pas surprenant compte tenu de l'attitude de ce dernier au travail.

Il a ajouté que toute l'affaire devrait être l'occasion de clarifier que l'objectif des parcomètres a toujours été de favoriser un roulement de la clientèle au centre-ville et non pas de recueillir des amendes. De même, a-t-il ajouté, il est important que les règles soient observées par tous les préposés, de la même façon.

«J'ai donc demandé un rapport pour la prochaine rencontre de l'exécutif et nous en discuterons», a dit M. Paquin.

Par ailleurs, joint au téléphone, Michel Ladouceur a déclaré n'avoir reçu que des commentaires positifs et d'encouragement à la suite de la publication des faits entourant la perte de son travail de préposé au stationnement, ce qui l'a relégué à un travail de surveillance d'entrepôts.

Enfin, Édith Gosselin, du Déli-Bagel, le restaurant devant lequel M. Ladouceur a été surpris par la greffière, a contredit la version de cette dernière. «Monsieur Ladouceur n'a jamais frappé dans la vitre pour attirer notre attention. Il n'est pas non plus entré dans le restaurant... Il ne l'a jamais fait d'ailleurs. Sa façon de procéder, c'est de jeter un coup d'oeil autour de lui et c'est à ce moment-là que nous pouvions voir qu'il pouvait y avoir une contravention. Nous avertissons alors les clients», a-t-elle déclaré.

Selon elle, il ne faut toutefois pas blâmer la Ville. «Je comprends la Ville. Son boulot est de donner des contraventions...»

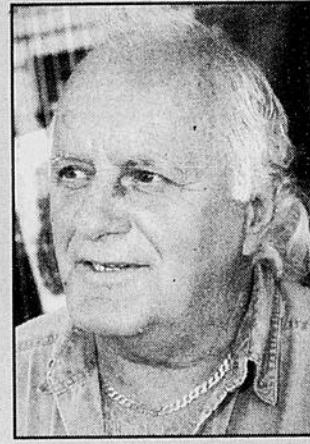
Êtes-vous d'accord ou non avec la façon de faire du préposé aux parcomètres Michel Ladouceur?



Nicole Poulin: «J'ai déjà été témoin dans une boutique. Il était rentré vérifier à qui était la voiture. Je ne sais pas ce qu'il a fait par la suite mais j'ai trouvé ça correct. Jusqu'à quel point il était conciliant, je ne le sais pas. Il aurait peut-être pu avoir un avertissement avant de perdre son poste. J'aurais apprécié, moi, avoir le même service, au moins pour un cinq minutes. Je pense que la Ville se paie un peu la traite avec les tickets. Je ne pense pas qu'il devait faire ça de tout bord tout côté. Il devait en donner des tickets.»



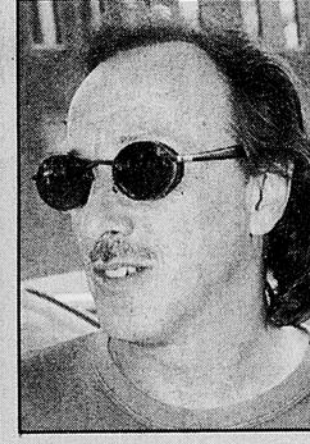
Michel Cantin: «Je ne suis pas sûr qu'on ait toute l'histoire dans cette affaire-là. Je pense en quelque part que si lui avait une attitude différente que ce que le code demande, ça peut mettre évidemment la municipalité dans le trouble ou en problème. Je pense que c'est dans la façon que ça se faisait et je n'ai pas l'impression, de ce que j'ai lu, qu'on connaît l'histoire au complet. Quelqu'un qui s'en vient et qu'il sait que c'est à lui la voiture et qu'il ne donne pas de contravention, c'est une chose. Mais de s'arranger avec un commerçant, cogner dans la fenêtre du commerçant pour lui dire «je passe...» et qu'il cogne une deuxième fois, je pense qu'il allait un peu trop loin.»



Jacques Ratelle: «Oui je suis d'accord avec sa politique. Il donnait une chance au monde de vivre un peu. Moi je demeure sur la rue Wellington et je regarde le monde sur la rue. Certains agents sont tolérants et d'autres ne le sont pas assez. L'autre jour, j'ai vu une femme aller chercher des choses à la tabagie. Le préposé l'a engueulé pour une question de secondes. Il ne prenait pas la part de la dame. Je suis pour que les agents soient un petit peu plus tolérants.»



Brenna Caron: «Je ne trouve pas ça incorrecte. Je trouve même ça correcte. Des fois tu quittes ton auto pour pas longtemps. S'il te donne un avertissement, pourquoi pas! Avant de changer le préposé de poste ils auraient pu l'avertir. C'est un peu radical comme façon de faire. Dans le fond, lui, ce n'était pas pour mal faire. Je trouve que les agents donnent des tickets pour rien.»



Richard Frisina: «Je le comprends. Il avait raison. La Ville devrait lui laisser sa chance. Si la Ville veut que le centre-ville bouge un petit peu, qu'ils enlèvent donc les contraventions, les parcomètres, qu'ils enlèvent les places de stationnement. Il y a des stationnements à l'arrière. C'est queter le monde encore. S'ils veulent que le monde ait assez d'argent pour aller dans les magasins, faut pas trop les taxer.»

Québec écarte des «noces» forcées

Si Rock Forest et Deauville optent pour une fusion, Saint-Elie ne sera pas obligée de suivre

Sherbrooke (FG)

Même si Rock Forest et Deauville décidaient d'unir leurs destinées dans un processus de fusion, Saint-Elie-d'Orford ne sera pas forcée de suivre si cela ne lui convient pas.

C'est ce qu'a indiqué hier le cabinet du ministre Rémy Trudel, des Affaires municipales, en réaction à la décision que devrait annoncer le 26 août le mai-

re Richard Gingras de se retirer du projet de regroupement à trois.

«Le ministre a toujours clairement indiqué que la fusion des municipalités impliquées dans une étude serait libre et volontaire. Il n'est pas question de forcer qui que ce soit à agir contre son gré», a livré l'attachée de presse du ministre, Renée-Claude Boivin.

Celle-ci a du reste rappelé que les trois municipalités en question, dont Saint-Elie-d'Orford, n'étaient pas vi-

sées par la carte du regroupement que le ministre avait dévoilé en mai 1996. C'est à leur initiative que les trois municipalités avaient décidé d'entreprendre l'étude à cet effet et cela faisait suite à une proposition du maire Jean Perrault, de Sherbrooke, de faire de l'agglomération sherbrookoise une ville unique.

Mme Boivin a en outre indiqué que dans le cas des municipalités où le regroupement avec d'autres ne fonction-

ne pas, le ministère a mis sur pied un programme d'aide financière pour analyser la possibilité de procéder plutôt par des ententes de services.

152 000 \$ à Sherbrooke

Incidentement, le ministre des Affaires municipales a alloué à la Ville de Sherbrooke un montant de 152 000 \$ pour valider des projets de regroupement de services avec ses voisines. La MRC de Sherbrooke dispose égale-

ment d'un montant de 50 000 \$ dans la mesure où les municipalités la composant en mettront autant.

Et pour sa part, le maire Jean Perrault, interrogé hier en marge de ce dossier, compte utiliser cette outil et n'a pas l'intention, d'ici la fin des évaluations sur les regroupements de services municipaux, de revenir avec son idée de ville unique pour l'agglomération sherbrookoise.



Festival des Gourmands d'Asbestos
20 ans d'émerveillement
13, 14, 15 et 16 août 1998

Commençant aujourd'hui et pour toute la fin de semaine

Opinions

EDITORIAL

Patience, patience!



Dany GRONDIN

Habituellement, quand un expert parle d'inflation, le réflexe naturel est de se dire que le coût de la vie augmente. Ces jours-ci pourtant, le mot inflation dans la bouche des chercheurs de l'Institut Fraser prend une toute autre signification, puisque ces derniers se sont attardés à vérifier où en étaient les listes d'attente pour les soins de santé au Canada.

On aura tellement entendu parler au Québec et ailleurs des immenses chambardements effectués dans la structure des différents systèmes de santé qu'on ne s'en surprend plus. Chacun aura probablement eu, un jour ou l'autre, à expérimenter les nouveaux délais rencontrés dans le système de santé au Québec avant de voir un spécialiste, mais peu savent que le Québec était, il n'y a pas si longtemps, une des provinces où les gens recevaient les soins les plus rapides.

La mémoire est bien sûr une faculté qui oublie très vite, mais il faut peut-être quelquefois prendre le temps de revenir en arrière pour évaluer les choix qui ont été faits et les conséquences qu'ils ont entraînées dans leur sillage.

Et les choses ont bien changé. L'étude de l'Institut Fraser révèle, en effet, qu'en 1993, il fallait attendre en moyenne au Québec 2,9 semaines pour voir un spécialiste, alors qu'en 1997, le temps d'attente était passé à 5,4 semaines. C'est la plus importante augmentation au pays avec Terre-Neuve qui vit à peu près le même phénomène.

Il y a cinq ans, le Québec obtenait le meilleur score pour le traitement d'un patient après sa visite dans le bureau d'un spécialiste. En 4,4 semaines, le patient, si sa condition le permettait évidemment, pouvait reprendre à peu près une vie normale. Il y avait vraiment de quoi être fier de nos résultats. Notre système de santé était très efficace et peu d'endroits pouvaient prétendre aux mêmes résultats.

Nous sommes bien loin, aujourd'hui, du système du début des années 90. Nous le savons tous, les mauvaises finances de l'État ont obligé le gouvernement à faire des choix très difficiles et le système de santé y a goûté. Il faut maintenant plus de sept semaines d'attente avant d'avoir fait le tour de tous les spécialistes et de leurs traitements.

Le Québec n'est peut-être pas au dernier rang des provinces canadiennes pour la mauvaise posture de son système de santé, mais il est évident qu'il s'est considérablement modifié depuis quelques années.

En fait, le Québec se retrouve au sixième rang des neuf provinces canadiennes ayant été examinées de près par l'Institut Fraser. Nous sommes tout de même tout près du dernier tiers du classement des provinces et ce n'est rien pour nous réjouir.

D'ailleurs, la spécialité la plus achalandée du circuit médical en ce moment au Québec et ailleurs est l'ophtalmologie. La période d'attente entre la visite chez le généraliste et celle chez ce spécialiste des yeux se situe environ à 24 semaines. Six mois d'attente. C'est déjà dix semaines de plus qu'en 1993.

Et la ronde ne s'arrête pas là. Il y a plusieurs milliers de personnes de plus partout au Canada qui attendent plus longtemps le moment pour elles de se rendre en chirurgie. Plus le temps passe, plus il faut s'armer de patience.

L'étude menée par les chercheurs de l'Institut Fraser amène un questionnement intéressant sur les choix que nous avons fait dans les dernières années. Le réaménagement de notre système de santé pourrait, dans les prochaines années, quand tout sera en place, donner des résultats positifs, mais que ferons-nous si ce n'est pas le cas? Faudra-t-il donner des cours de patience 101 dans les écoles de la province?

OPINION

À propos du plus grand scandale sportif du siècle

Monsieur Dubuc, j'ai lu votre éditorial sur le Tour de France et je suis d'accord avec la majorité de vos dires et propos. On le sait maintenant le dopage par son ampleur, souille et entache la réputation du Tour de France. Le voile est aujourd'hui levé sur cette grande course cycliste. Comme d'autres événements sportifs majeurs, le Tour cycliste n'est pas à l'abri de la tricherie et de la duperie. C'est aujourd'hui comme hier un fait, le dopage fait parti du sport. Combien de cyclistes professionnels se dopent pour battre des records et sortir grand vainqueur de ce grand événement sportif planétaire qu'est le Tour de France?

Comme spectateur, dois-je encore encourager mes dieux et héros après le scandale qui affecte cette grande course cycliste? C'est à se demander si tous les coureurs du Tour de France sont dopés? Et le vainqueur était-il sous l'emprise de drogues performantes? C'est une bonne question!

À mes yeux, le dopage est aujourd'hui banalisé à cause de sa très grande fréquence. Combien d'événements sportifs sont marqués à leur tour par le dopage pratique qui existe depuis longtemps? C'est aujourd'hui selon moi un phénomène qui ne sème pas la surprise dans le rang des amateurs avertis. C'est devenu courant dans le monde du sport, particulièrement les activités dans lesquels une grande condition physique est exigée des participants.

De là, le retour aux drogues performantes. À mes yeux, le dopage doit être combattu et disparaître du paysage sportif. Les autorités mon-

diales du sport doivent combattre son ascension dans le monde du sport moderne. Est-ce que je rêve en couleur de croire à sa disparition. Car à chaque spectacle je me demande si le vainqueur est propre et sain. C'est devenu une habitude chez moi.

Et à mes yeux le dopage n'est pas un bel exemple pour la jeunesse. Les jeunes sportifs ont-ils devant eux des dieux et héros qui trichent et qui souillent l'éthique sportive? C'est la question que je me pose suite au scandale du Tour de France. Au prochain Tour, les amateurs s'interrogeront sur la victoire du gagnant mettant l'hypothèque que ce coureur est dopé. A n'en pas douter le Tour de France comme le Mondial est d'abord une religion avec ses dieux et éros adulés par une foule de spectateurs et de témoins qui aiment le spectacle.

Le Tour de France de cette saison passera davantage à l'histoire du sport cycliste en raison du scandale du dopage. C'est un fait encore plus une vérité et une réalité. Mais qu'on le veuille ou pas, d'autres cyclistes se dopent. C'est une évidence même. Et personnellement, je me demande où va le cyclisme international et que devient le Tour de France.

Une fumisterie avec ses hypocrites qui, pour la gloire et l'argent, se dopent ou des athlètes sains qui compétitionnent encore pour la beauté du sport et son enjeu comme manifestation grandiose qui en vaut encore la peine...

Yves Préfontaine
Sherbrooke



LETTRE OUVERTE

Sur un projet de calèche

Madame Sylvie Lapointe

Ce fut gentil de votre part de proposer que la direction générale me rencontre pour m'expliquer les raisons qui ont motivé le Conseil de ville à ne pas s'aventurer avec toute forme de projet de calèche. C'était un beau geste, quoique inutile (je les connaissais déjà vos raisons). Aujourd'hui, je vous écris pour que vous soyez un peu plus renseignée sur ce qui me motive à travailler fort.

On vous l'a peut-être déjà fait remarquer, je suis ce qu'on appelle un schizophrène-paranoïde. Comme tout le monde, j'ai des peurs. J'ai aussi une raison et des opinions. Et comme tout le monde, j'ai ma fierté et mon orgueil. Mon but dans la vie, c'est d'arriver à faire quelque chose de positif et constructif dans l'intégrité de mes valeurs et ma conscience. Je trouvais important de me battre jusqu'au bout avec mon projet de calèche, et de finir par vous soumettre un beau projet dont la somme du travail apporterait une crédibilité à ma démarche. Car le point de vue que je



Sylvie Lapointe

défends n'est pas évident à faire pas-

ser dans cette société qui ne considère par le langage du romantisme comme étant d'une utilité au développement de son économie et à l'amélioration de sa qualité de vie.

J'ai appris beaucoup ces derniers mois sur les rouages du pouvoir municipal. Vous m'avez forcé à me structurer et je suis fier d'être rendu où je suis rendu. La schizophrénie est un tabou dans notre société. Personne, je crois, n'est à l'abri d'une désagrégation psychique. Cependant, l'ambivalence de la pensée n'est pas un péché. La poésie, elle-même, est ambivalente. Ce qui est malheureux, c'est qu'il y ait des gens comme vous, je crois, qui ne comprennent rien à cela. C'est pour cette raison que la politique m'intéresse tellement. Le pouvoir sur lequel vous êtes assise est un instrument. Et je suis persuadé que nous pourrions entendre de la musique si on savait comme y jouer.

Hubert Richard
Sherbrooke

REMERCIEMENTS

Mission réussie

Je tiens à formuler ma gratitude et mon appréciation lors de certains travaux effectués chez Arthur et son oeuvre au service des autres au nouveau site de la rue Dépot à Sherbrooke.

La dévotion et le courage des bénévoles et des nombreux participants des travaux compensatoires relève de

l'extraordinaire des gens avenants et très appliqués qui travaillent sans relâche du matin au soir avec passion.

Mon témoignage est un exemple à retenir pour longtemps et ce, au niveau de tout autre organisme de ce genre dans un monde sans cesse en demande d'entraide mutuelle.

Je tiens également à remercier

tous ceux qui, de près ou de loin, ont participé en don de tous genres et ce, quotidiennement. Vous êtes les bienvenus en tout temps.

Bénévolement vôtre,

C. Chouinard
Sherbrooke

POINT DE VUE

Sur la religion à l'école

En juin dernier, à la fin des classes, alors qu'il faisait du ménage dans sa classe, un enseignant au primaire a jeté le crucifix à la poubelle. Il a expliqué son geste par le fait que maintenant les commissions scolaires sont linguistiques plutôt que confessionnelles.

Cet enseignant devrait lire un peu mieux la loi votée par l'Assemblée nationale du Québec. Les structures administratives sont linguistiques mais l'école, si tel est le désir exprimé par la majorité de parents, demeure confessionnelle. Et si cette confession

est catholique, le crucifix a encore sa place. Voilà la réalité présente alors qu'approche la rentrée scolaire. Les directions d'école se doivent de composer avec celle-ci. Elles ont le mandat de faire respecter le statut donné à leur école par une majorité de parents.

Je ne force personne à partager mon opinion. Selon moi, ce n'est pas le rôle de l'école publique de transmettre la foi, ni de dispenser l'enseignement rattaché à celle-ci. Ma conviction est que les meilleurs éducateurs de la foi de leurs enfants, ce sont les parents eux-mêmes. Les

paroisses et le diocèse devrait mettre toutes leurs énergies à aider les parents à remplir cette mission. L'école pourrait être appelée, à l'aide des moyens dont elle dispose, à faciliter le travail des parents et de la paroisse.

Ainsi la foi serait présente aux jeunes dans leur milieu naturel, dans leur famille. Avec le temps, et l'ardeur nécessaire, peut-être serait-elle plus vivante. Pourquoi ne pas réfléchir davantage à cette possibilité?

Benoit Descôteaux
Sherbrooke

ADMINISTRATION	RÉDACTION	PUBLICITÉ	TECHNOLOGIE	PRÉ-IMPRESSION & PRODUCTION	COMPTABILITÉ	TIRAGE
Raymond Tardif Président et éditeur	René Morin Vice-président Finances et administration	Jacques Pronovost Rédacteur en chef	Maurice Cloutier Directeur de l'information	François Fouquet Directeur	Alain LeClerc René Béliveau Conseiller	André Roberge Directeur
					Steeve Rancourt Michel Doyon Adjoints au directeur	André Corriveau Contrôleur
					Julienne Poulin Gérante du crédit	André Custeau Directeur
						Sergo Nadeau Adjoint au directeur

MORT D'UN CYCLISTE AU PARC DUFRESNE

La sécurité du chantier sera revue

«Nous allons regarder s'il est possible de faire entrer les camions par un autre accès», a indiqué le chef de section Blais

Pierre SAINT-JACQUES
Sherbrooke

«**N**ous allons suspendre momentanément les travaux et examiner si nous pouvons procéder autrement.»

Quand *La Tribune* a demandé à M. Robert Blais, chef de section pour les travaux de réaménagement du parc Dufresne, pourquoi il n'y avait pas de signaleur pour aider les camionneurs à accéder et à quitter la ruelle Daigle, il a mentionné que la situation serait analysée.

Depuis le début des travaux, notamment de remplissage, tout se passait bien malgré la circulation. Hier il estimait qu'il restait environ une bonne journée de camionnage à accomplir puis les travaux se feraient uniquement sur le site.

C'est sûr que la tragédie a remué tous les camionneurs. La consternation se voyait également sur les visages des nombreux parents qui sont apparus sur les balcons des immeubles donnant directement sur la scène de l'accident.

Personne ne pouvait reprocher quoi que ce soit au camionneur impli-

qué, homme expérimenté et prudent.

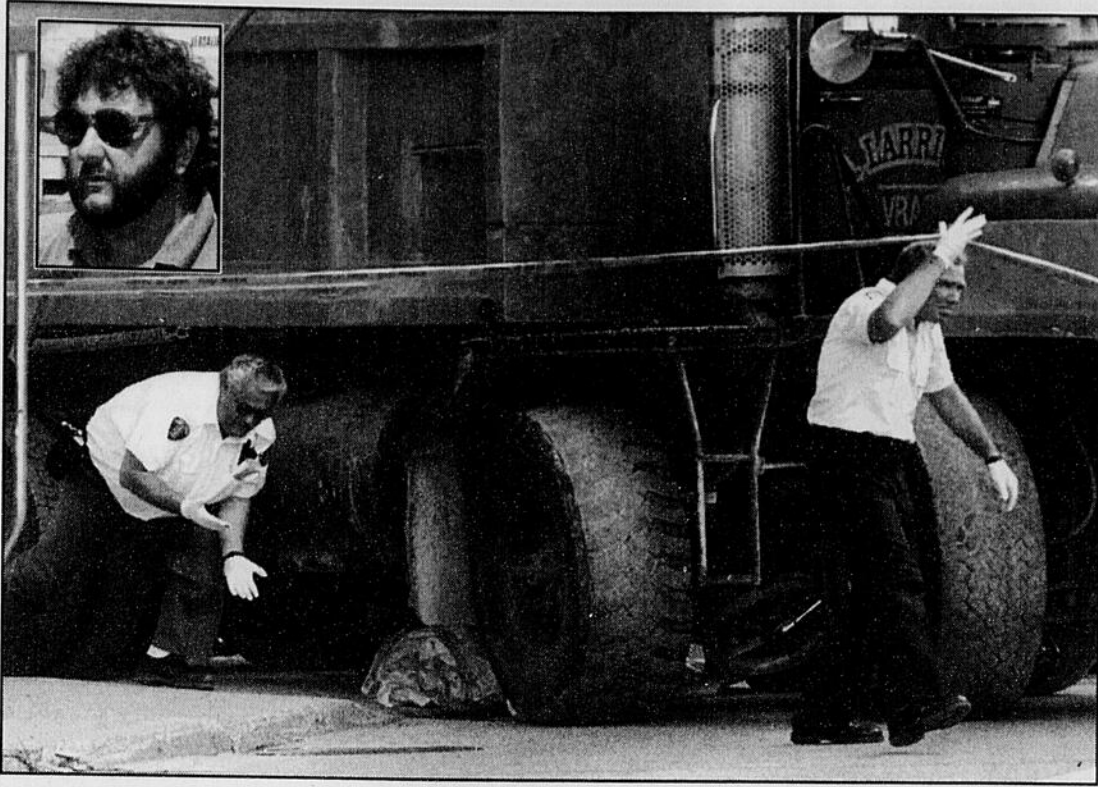
«Nous allons regarder s'il est possible de faire entrer les camions sur le site du parc par un autre accès, plus large et offrant une meilleure visibilité», a expliqué M. Blais.

Une chose était déjà acquise: on allait tenter quelque chose.

Outre les nombreux gendarmes qui ont envahi la rue Galt Ouest pour assurer le service d'ordre et la protection de la scène, on y a croisé les détectives Roger Surprenant et Claude Monfette, de la Division des enquêtes criminelles, car même accidentelle il s'agit d'un cas de mort violente. On y a également vu le technicien Claude de Billy, de l'identité judiciaire.

Comme l'enfant n'avait en sa possession aucun papier d'identité ni indice ayant pu faciliter la découverte de cette identité et qu'il n'était pas accompagné d'un ou d'amis, les policiers se sont tournés vers les médias pour donner une description des vêtements et de la bicyclette.

C'est finalement lorsque la mère de l'adolescent est entrée en contact avec la police en fin de journée, hier, qu'on a pu identifier la victime avec certitude.



Imacom-Daguerra, Martin Bloche
Sitôt la tragédie survenue, le chef de section de la Ville, Robert Blais (en mortaise), a suspendu momentanément les travaux qui étaient en cours au parc Dufresne. La mort du jeune cycliste a bouleversé non seulement le camionneur impliqué, mais aussi tous ses collègues présents.

«C'est toujours à recommencer»

Des vandales s'en prennent au cimetière St. Peter's

Sherbrooke (psj)

«**C'**est tout à fait dégueulasse! Nous nous efforçons de rendre le site attrayant, beau et de le préserver. C'est toujours à recommencer. C'est décourageant!»

Mme Priscilla Simard, la directrice du cimetière St. Peter, rue Prospect, dans le Vieux-Nord de Sherbrooke, péta le feu et pas à peu près quand elle a constaté, tôt hier matin, les dégâts causés dans son... cimetière.

Dix-neuf pierres tombales ont été renversées au cours de la nuit précédente. Selon certaines informations, des résidents du secteur ont entendu du bruit vers les quatre heures du matin.

On pourrait donc croire que les gestes de vandalisme ont été commis un peu avant l'aube. On a également perçu des cris, des voix de jeunes filles.

Mme Simard a mentionné que le cimetière avait déjà été visité par des vandales à au moins deux autres reprises dans le passé.

«On a toutefois connu une accalmie, un congé de vandalisme devrait-on dire, depuis les derniers actes de vandalisme qui remontent, je crois, à trois ou quatre ans.»

Des adolescentes avaient été appréhendées à ce moment-là. Elles avaient expliqué ce moment d'égarement comme étant un trip à vivre. Quand des arrestations suivent ce genre de crime, habituellement s'installe une période de calme.

«Étant donné l'époque des inhumations, il est quasi impossible de retracer des familles. Comme il est également impossible d'obtenir une couverture

d'assurances pour le site, nous nous retrouvons toujours avec les troubles et les factures», confiera Mme Simard.

La directrice du cimetière estime à quelque 2000 \$ la somme qu'il faudra déboursier pour remettre les pierres tombales en place. En guise de consolation, on peut toujours souligner que dans leur chute, la plupart pour ne pas dire la totalité des pierres n'ont pas été brisées.

Mme Simard en a profité pour lancer une invitation aux gens qui seraient désireux de verser des dons pour aider à réparer les dégâts. Elle les prie ardemment de les adresser au Bureau du cimetière St. Peter, 544 rue Cartier, Sherbrooke, Québec, J1G 1G1.

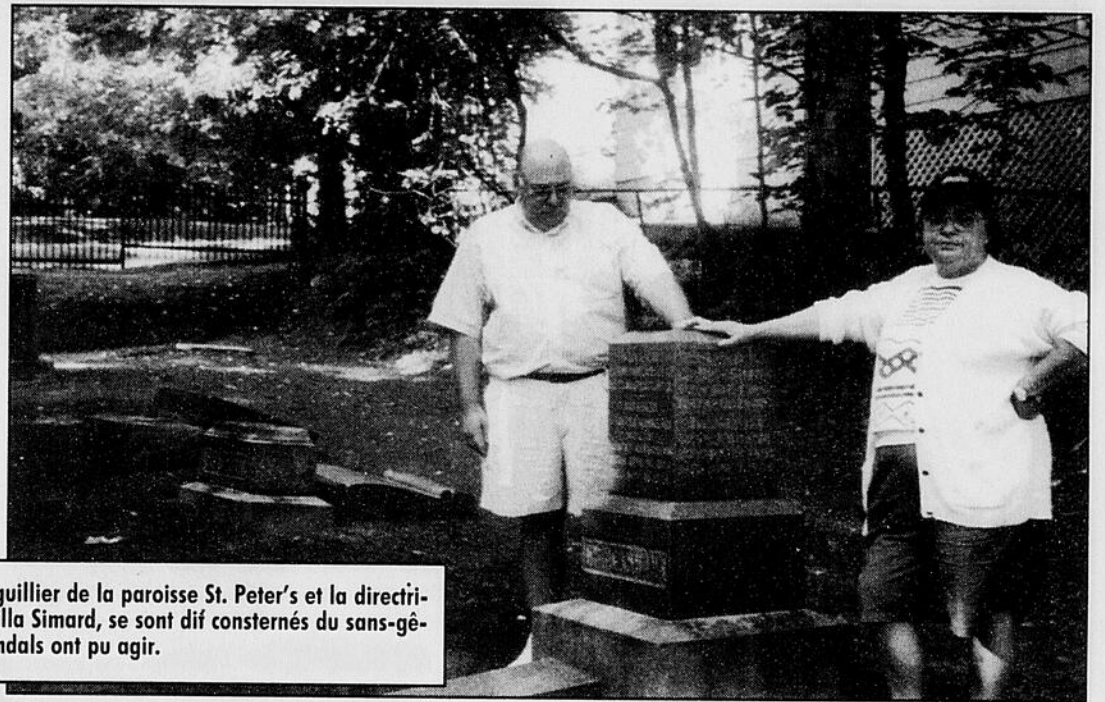
Un des problèmes qui se posent dans ces sites qui sont intimement liés à l'histoire d'un hameau, d'un village ou d'une ville est que le caractère historique d'un cimetière est d'autant plus difficile à préserver et à conserver quand des monuments du passé sont brisés. Ils sont irremplaçables.

C'est pourquoi M. Peter Kandalajt, marguillier de l'église anglicane St. Peter, partageait amplement l'indignation et l'irritation de Mme Simard.

«Je me demande comment des gens qui commettent de tels gestes peuvent espérer se reposer en paix, un jour, quand leur tour sera arrivé. En plus d'accomplir un geste de profanation, ils s'attaquent à l'histoire, au passé. C'est également outrageant pour nos gens qui se désolent à maintenir le cimetière beau et propre.»

Dans ses propos, M. Kandalajt faisait allusion à M. Marcel Saint-Laurent qui voit à l'entretien du cimetière.

«Nous travaillons très fort depuis le printemps à rendre cet endroit le plus



Peter Kandalajt, marguillier de la paroisse St. Peter's et la directrice du cimetière, Priscilla Simard, se sont dit consternés du sans-gêne avec lequel les vandales ont pu agir.

Photo La Tribune par Pierre Saint-Jacques

beau et le plus attrayant possible. Il n'y a pas deux semaines, nous nous étions affairés à redresser des pierres tombales, un peu trop penchées sous l'effet du climat de même que des gels et dégels. Puis il me semble que les morts ont le droit de se reposer en paix.»

Le Service de police de la région sherbrookoise (S.P.R.S.), notamment le policier Yves Rancourt, est venu constater sur place les méfaits. Les gens du service de l'identité judiciaire, le technicien Claude de Billy, ont aussi été dépêchés rue Prospect.

M. Fred Currier, qui voit à l'aspect

comptabilité du cimetière, s'est rendu sur les lieux. Il savait que Mme Simard aurait besoin d'un peu de support et d'encouragement. Il ne s'était pas trompé.

On y a rencontré le policier Serge Fournier, porte-parole du S.P.R.S., qui a confirmé que la plupart des personnes appréhendées pour ce genre de délit sont des jeunes et que dans la majorité des cas, ils ne peuvent expliquer pourquoi ils ont agi de la sorte.

La consommation de certaines substances favorisent souvent ce genre de comportement.

VENTE DE FERMETURE
TOUT EST À MOITIÉ PRIX ET MOINS
Ex.: bottes Western à partir de **39.95\$**
BOUTIQUE WESTERN
168, RUE QUEEN (face au Provigo)
LENNOXVILLE QUEBEC
(819)564-1948

FAITS DIVERS

À qui appartient le sac de golf?

Sherbrooke (psj) - Parfois le métier de policier demande que l'on procède à l'envers.

Les enquêteurs du Service de police de la région sherbrookoise sont en possession d'un équipement de golf qu'ils estiment avoir été volé. Ils connaissent le nom du présumé ou plutôt de la présumée propriétaire mais ils n'arrivent pas à le retracer.

Ils font donc part ici de leur découverte.

Il s'agit d'un sac de golf de couleur vert, de marque Callaway. Il y a également des bâtons de golf de marque Slazenger et des bois «Big Bertha» de marque Callaway.

Sur les bâtons, on retrouve le nom de Josée Hébert.

Si cette personne se reconnaissait ou toute personne qui aurait de l'information concernant cet équipement est priée

de communiquer avec l'enquêteur Michel L'Italien, 821-5544.

Une friteuse allume l'incendie

Saint-Claude - Les pompiers de Saint-Claude et des agents de la Sûreté du Québec de la MRC du Val-Saint-François sont intervenus dans la soirée de mardi, 7e rang, à Saint-Claude, pour un incendie dans une résidence.

Le contenu d'une friteuse s'était enflammé.

Une personne a subi des blessures à un poignet en tentant de corriger la situation si bien qu'il a fallu évacuer la maison.

Les pompiers ont confiné l'incendie à l'intérieur de la cuisine mais les dommages s'élèveront à quelque 10 000 \$. Il s'agit d'un incendie d'origine accidentelle. De l'extérieur, il n'y a toutefois rien d'apparent.

L'alerte a été donnée vers 19 h 30.

FÊTE DE LA RENTRÉE CHEZ CARON
CENTRE D'AJUSTEMENT
CHAUSSURES et ACCESSOIRES

Samedi 15 août
Dimanche 16 août

Des **bouffons** seront sur place pour maquiller les enfants, réaliser des ballons en forme d'animaux, des tours de magie et bien d'autres...

adidas

Pieds en santé, fière allure,
CARON
chaussures.

PROMENADES KING 2265, rue King Ouest Sherbrooke Tél.: 346.6565

47713 Une vaste sélection de chaussures pour jeunes, et de la qualité à tous prix.

À NE PAS MANQUER CE SAMEDI

La Tribune

À 500 JOURS DE L'AN

500 JOURS POUR L'AVENIR DU MONDE
Julie Payette l'espace temps de l'an 2000



Le Comité veut la tête de Chevrette

«Nous manifesterons notre opposition à la ligne de 735 kV de façon pacifique mais ferme», promet Monique Fournier

Guy MARCHAND

Canton Melbourne

Les membres du comité des Citoyens du Val Saint-François ont sonné la fin de la récréation pour le gouvernement Bouchard et Hydro-Québec, hier, en tenant une manifestation à laquelle ont pris part plus d'une centaine de personnes au Canton de Melbourne.

Lors d'un discours enflammé, Monique Fournier, présidente du comité des Citoyens, a réitéré l'engagement des citoyens à défendre leurs droits malgré la série de décrets adoptés par le gouvernement donnant le feu vert au projet d'Hydro-Québec.

«Nous manifesterons notre opposition de façon pacifique mais ferme, a-t-elle déclaré. Nous réclamons également de la part du gouvernement une série de mesures afin de retourner à une saine démocratie», a-t-elle confié tout en faisant l'énumération d'une série de revendications.

Le comité réclame en outre la démission immédiate du ministre de l'énergie Guy Chevrette; la levée de tous les décrets concernant le projet de ligne Hertel-Des Cantons; l'adoption d'un moratoire pour que les travaux cessent immédiatement et pour permettre la tenue de véritables audiences publiques du BAPE.

On exige aussi le déclenchement des élections afin que la population détermine clairement et une fois pour toute la légitimité du gouvernement Bouchard, et finalement la tenue d'une enquête publique sur les méthodes de gestion d'Hydro-Québec avec, cette fois, l'assurance de l'immunité pour tous les experts qui témoigneraient.

Manifestation

C'est en effet sous le son des klaxons comme dans le temps où l'on annonçait la fin des récréations, que s'est mis en branle hier après-midi le rassemblement des manifestants qui a pris le départ à partir du stationnement de l'hôtel de Ville du Canton de Melbourne.

C'est d'ailleurs sous le bruit des klaxons que le cortège d'une cinquantaine de véhicules a emprunté la route 243 pour se rendre quelques kilomètres plus loin, à la terre de M. Ashley Stalker, un des propriétaires qui est touché par le tracé de la ligne électrique de 735 kV.

À cet endroit les manifestants ont «marqué» leur territoire en érigeant une affiche près de la route (dénonçant le projet de ligne électrique) et ont démontré à l'aide d'une chaîne humaine, les dimensions des pylônes qui seront installés dans la région (au départ ce devait être des ballons soufflés à l'hélium, mais ils n'ont pu résister au vent!).

«On parle de pylônes d'une hauteur de 218 pieds qui envahiront cette superbe région, et on veut que les gens puissent visualiser les endroits qui sont visés par la ligne électrique d'Hydro-Québec. D'autres ballons à l'hélium seront installés et aussi d'autres pancartes seront érigés près des routes», a indiqué Mme Fournier.

Ferme amputée

Propriétaire de cette ferme qui fut le point de ralliement de cette manifestation, M. Stalker soutient depuis le début la bataille que livrent le comité des Citoyens du Val Saint-François contre Hydro-Québec.



Lors d'un discours enflammé, Monique Fournier présidente du comité des Citoyens, a réitéré l'engagement des citoyens à défendre leurs droits malgré la série de décrets adoptés par le gouvernement donnant le feu vert au projet d'Hydro-Québec.

«Je suis né sur cette terre en 1919 et jamais je n'aurai la valeur qu'elle représente aujourd'hui, lorsque la ligne électrique sera construite, a-t-il dit. Cette ligne endommagerait près du tiers de ma terre en plus d'affecter l'érablière

qui compte près de 1500 arbres», a ajouté le propriétaire de cette terre de plus de 200 acres.

«Je supporte les actions du comité à 100 pour cent et même si Hydro fait peur avec ses gros sabots, nous devons

combattre les mensonges qu'elle colporte», a conclu l'homme âgé de 79 ans aussi convaincu que les membres les plus jeunes du comité.

Dixville

La police et la GRC saisissent une plantation de marijuana

Jean-François GAGNON

Coaticook

La Sûreté municipale de Coaticook et Gendarmerie royale du Canada ont conjointement fait la découverte, hier vers 18h, d'une plantation de cannabis sur le chemin Lessard, dans la municipalité de Dixville.

Hier soir, les deux corps de police, qui n'avaient apparemment pas mené conjointement un dossier depuis plus de trois ans, n'avaient aucun nom de suspects à donner, quant à cette affaire.

Ce sont les gendarme Jean-Marc Lebrasseur, de la GRC, et policier Yves Royer, de la police municipale de Coaticook, qui ont découvert l'emplacement où l'on cultivait la marijuana.

«L'endroit où poussait la cannabis se trouvait en plein bois, racontait M. Royer. C'était un endroit difficile à détecter.»

En tout, plus ou moins 130 plants ont été retrouvés, sur place. Ils auraient été à maturité, et donc prêts pour la récolte, d'ici quelques semaines. La valeur de tous ces plants était estimée à environ 70 000 \$ par le policier Yves Royer.

Carrières Personnalisées

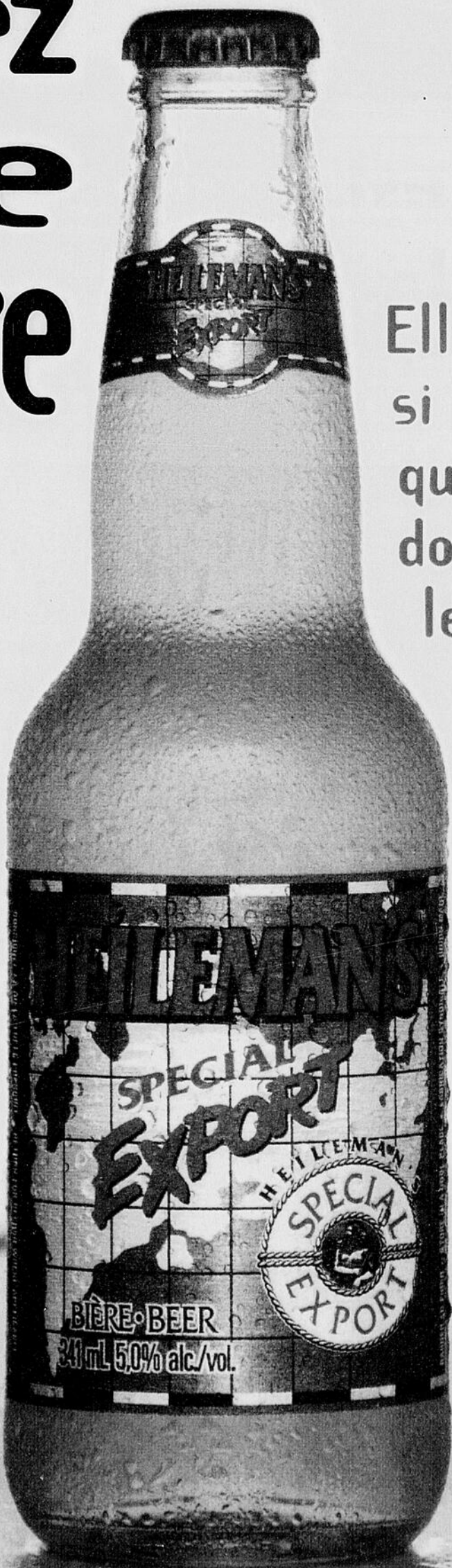
L'article publié il y a quelque temps à propos de **Carrières Personnalisées**, une entreprise d'orientation professionnelle de Sherbrooke, faisait état de l'adresse de courrier électronique et non de celle donnant accès à leur page Web. De plus, l'adresse de courrier a changé depuis. On a donc accès à la page Web à l'adresse suivante: <http://pages.infinit.net/cpaction>. La nouvelle e-mail est: cpaction@videotron.ca et on peut aussi communiquer directement par téléphone au 823-6708.

Carrières et professions

N.B. Tous les postes annoncés sont ouverts également aux femmes et aux hommes.

Bureau d'architecte cherche
Architecte ou technicien en architecture
 Expérience minimale de deux ans avec Autocad 13 et 14. Bonne connaissance de la construction (cinq ans minimum).
 Envoyez votre curriculum vitae par télécopieur au
843-9488
 Internet : pcabana@interlinx.qc.ca

Laissez faire le verre



Elle a si bon goût qu'elle vous donnera le goût de la goûter au goulot.

Le goût d'une micro-bière à micro-prix.

Consommez avec modération.